

RÉVOLUTION

BULLETIN

de la Classe
de l'Industrie et
du Commerce

DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

Débat public en l'Athénée,
le 1^{er} mai 1978
avec la participation de :

M. Etienne BRAILLARD
Maître imprimeur

M. Oscar HIESTAND
Secrétaire central du syndicat
des typographes

M. Gérald SAPEY
Editeur de la Tribune de Genève

M^{me} Annette KAPLUN
Femme d'imprimeur

Modérateur:
Paul A. Ladame



1478

Typographie
de Gutenberg

1978

Photocomposition
électronique

Légende page 2



A l'occasion des cinq cents ans d'imprimerie à Genève, 1478-1978.

DANS L'IMPRIMERIE

N° 5

156^e ANNÉE - MAI 1978

Le numéro: 5.— fr.

Abonnement de 10 numéros: 40.— fr

Paraît le premier lundi du mois

La Société des Arts de Genève,
fondée en 1776, comporte trois Classes:
Agriculture, Beaux-Arts,
Industrie et Commerce.
Son siège est au Palais de l'Athénée,
2, rue de l'Athénée, CH-1205 Genève,
tél. (022) 20 41 02.

Éditeur responsable:
Paul A. Ladame, Président de la Classe.



LA MADONE DE PEROUSE d'après Raphaël
Peinture sur porcelaine d'Abraham Constantin (1785-1855)
(exposée au Salon du Musée de l'Athénée).

Le peintre Abraham Constantin, frère de François, dont le talent s'imposait en Italie, envoya cette œuvre à la société Vacheron Constantin, en 1822. François Constantin en fut très honoré. Il la plaça en évidence dans son bureau et en tirait une égoïste fierté. Il écrivait alors :

'Il importe qu'on ne puisse pas dire avoir vu ce tableau hors de notre maison, il fait fureur parmi les artistes, cet élan se communiquera sans doute aux étrangers qui viendront visiter notre ville, nous ferons de notre mieux pour en tirer parti.'



La plus ancienne manufacture horlogère du monde.
En l'île depuis 1755.

VACHERON
CONSTANTIN

La plus noble parure du temps.

La Direction du

CRÉDIT SUISSE

apporte ses félicitations et ses vœux

à la

Classe de l'industrie et du commerce

de la

SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE



CREDIT SUISSE
CS

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Lundi 19 juin 1978 à 20 h.30 en l'Athénée :

A S S E M B L E E G E N E R A L E
=====

de la CLASSE DE L'INDUSTRIE et du COMMERCE

de la SOCIETE DES ARTS de Genève .

A. Partie administrative

- Rapport du Président sortant
- Rapport du Trésorier
- Rapport des Vérificateurs des Comptes
- Election du Bureau pour 1978-79
- Election du Président pour 1978-79
- Propositions individuelles

B. Partie culturelle

Conférence sur :

UNE CLASSE : POUR QUOI FAIRE ?

LE ROLE DES PETITES SOCIETES CULTURELLES

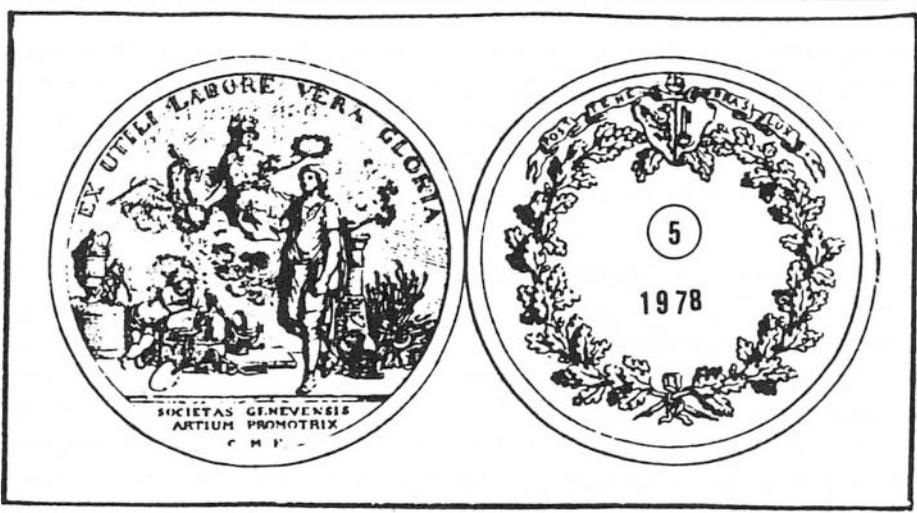
FACE AUX GIGANTESQUES M A S S M E D I A S

Par le Professeur Paul DIEU de BELLEFONTAINE,
Secrétaire perpétuel de l'Académie internationale
de recherches épistémologiques , Paris et Genève. (*)

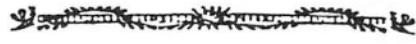
(*) Cf. Bulletin No. I/77

Légende du montage de la page de couverture :

A gauche : un bois du XVIIe siècle représentant une imprimerie, au cours du siècle suivant l'invention de Gutenberg. (Courtoisie de M. Etienne Braillard) ; à droite : un portrait du président Carter, tel qu'il "sort" d'une bande perforée moderne, en usage dans la photocomposition. (Courtoisie de M. Gérard Sapey. Les bandes perforées viennent des ateliers de la Tribune de Genève.)



(Ce frontispice est repris du premier "Précis sur l'Origine, le But ; et le Régime de la Société établie à Genève pour l'encouragement des Arts & de l'Agriculture — 1778".)



ÉDITORIAL

Révolution dans l'imprimerie. Le terme n'est-il pas trop fort ? Au moment où l'on célèbre, à Genève, le cinquième centenaire de la révolution apportée par l'invention des lettres mobiles, peut-on parler d'un phénomène d'une même portée dans le domaine des arts graphiques, et donc des communications ?

La réponse est affirmative, sans la moindre hésitation. Nous sommes, à Genève, en Suisse, en Europe, dans le monde industrialisé, en pleine révolution non seulement des techniques d'impression, mais, par voie de conséquence, des techniques de l'information, de la communication .

Cette révolution, en outre, a des répercussions sociales, économiques, financières et même politiques d'une importance capitale pour l'avenir de notre civilisation.

Le présent Bulletin a pour but de permettre aux participants au débat public du 1er mai 1978 en l'Athénée d'étayer leurs propos et de permettre ainsi au public qui les a entendus - mais aussi à ceux qui n'ont pas pu venir en la Salle des Abeilles - de mieux comprendre l'ensemble du problème, dont ils ne voient en général que les pointes de l'iceberg : augmentation du prix des journaux, menaces de grèves, concentration des quotidiens, etc.

De quoi s'agit-il ? En bref : de l'intrusion victorieuse de l'électronique dans les chasses gardées de la typographie. Le scanner, par exemple, produit électroniquement sur film une image originale en quatre couleurs, grâce à un procédé autonome dirigé par un ordinateur. Un système de photocomposition moderne rend même le manuscrit superflu. Les corrections sont faites sur l'écran. Plus besoin de compositeur-typographe. Une secrétaire introduit le manuscrit tapé dans une machine de lecture dont la capacité peut atteindre 400.000 signes à l'heure. (Par comparaison : en une heure de lecture à haute voix, on ne dépasse guère 40.000 signes.)

La technologie moderne remplace les caractères de plomb et le composeur par le film et la photocomposition. Le plomb disparaît. La typographie cède la place à l'offset et ses dérivés. La copie du film est montée sur une



plaque d'impression. La page du journal, ou du livre, est le produit final d'un système de composition intégré. Dans une rédaction, désormais, on utilise la machine à écrire OCR et l'écran de visualisation. Le journaliste, l'écrivain, doivent apprendre une nouvelle technique. A l'imprimerie aussi, bien sur, les travaux traditionnels des compositeurs se déplacent vers d'autres secteurs.

On s'achemine vers une transformation complète des structures de l'industrie graphique. D'où l'impérieuse nécessité de repenser les bases de tout apprentissage et d'inventer des méthodes efficaces de recyclage. Cela devra certainement se faire. Le plus vite sera le mieux. Une attente prolongée ne peut qu'envenimer une situation tendue. Une opération entreprise à chaud fera mal, très mal et laissera des séquelles difficiles à cicatriser. Attendre ne profitera à personne : ni aux syndicats ouvriers, ni aux patrons imprimeurs, ni aux journalistes, ni aux éditeurs et, moins qu'à tous, aux exportations de nos arts graphiques.

C'est maintenant que, par des discussions ouvertes entre partenaires sociaux, dans la BONNE FOI et la CONFIANCE réciproques - comme celle qui régnait entre Ilg et Dúbi, il y a 40 ans - les solutions d'avenir doivent être trouvées. C'est maintenant aussi que l'opinion publique doit être informée, afin de couper l'herbe sous les pieds des agitateurs de tous bords, qui ne cherchent qu'à jeter de l'huile sur le feu.

Voilà pourquoi la Classe de l'Industrie et du Commerce de la Société des Arts, fidèle à sa mission historique, a convié en l'Athénée, pour un débat public, un maître imprimeur, M. Etienne BRAILLARD ; un chef syndical, M. Oscar HIESTAND ; un éditeur, M. Gérald SAPEY et une femme, Mme Annette KAPLUN, pour laquelle les problèmes actuels de l'imprimerie n'ont pas de secrets.

Pendant toute l'année, notre Leitmotiv a été la CONFIANCE et la BONNE FOI. Nous avons rappelé que Thomas Jefferson, déjà, à la fin du XVIIIe siècle, dans une lettre adressée au président de la Société des Arts, Marc-Auguste Pictet, disait que ces qualités morales étaient la source de la richesse de Genève. Nous avons rappelé aussi que ces qualités étaient à la base de la Paix du Travail, si bénéfique pour notre pays. Nous avons souligné aussi que, dans le grand débat engagé sur l'Energie, comme lorsque l'on parle de nos banques et des scandales qui les guettent - et que guettent, à l'étranger, ceux qui nous envient la stabilité de notre monnaie - ; et même lorsque l'on parle d'une fédération européenne ou de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, la BONNE FOI et la CONFIANCE ne doivent jamais être abandonnées, quels que soient les avantages tactiques immédiats. A la longue, ce n'est jamais la fourberie, mais toujours l'honnêteté qui paie.

Les mots "mission historique" employés ci-dessus peuvent paraître exagérés. Ils se réfèrent aux débats mémorables qui ont eu lieu en la Salle des Abeilles il y a presque ...60 ans ! A l'issue de la Première guerre mondiale, le climat social, dans notre pays, était franchement mauvais. Malgré l'échec de la grève générale de 1918. L'introduction de la journée de 8 heures était l'une des grandes revendications ouvrières. Elle était violemment combattue par certains milieux patronaux. L'initiative - révolutionnaire ! - est partie de notre Classe : écoutons, en l'Athénée, les arguments des uns et des autres ! Il n'y eut pas une, mais deux soirées inoubliables de discussions franches, dures parfois, mais toujours loyales, avec un mutuel respect de la BONNE FOI.

Ces débats en l'Athénée ont contribué à assainir l'atmosphère d'alors. Si l'on pouvait dire un jour qu'il en a été de même le 1er mai 1978 en ce qui concerne la REVOLUTION DANS L'IMPRIMERIE, ce serait merveilleux. La Classe pourrait dire : "Mission accomplie ! "

Paul LADAME.

Les débuts de la typographie à Genève

par Etienne Brailard, maître imprimeur



Brailard

La typographie est le procédé d'impression au moyen de «types» mobiles, petits parallélépipèdes portant chacun une lettre en relief, que l'on assemble les uns à côté des autres pour former des lignes, puis des pages qui sont ensuite imprimées. Elle fut inventée, comme tout ce qui concerne les débuts des arts graphiques, en Extrême-Orient, plus exactement en Chine, vers l'an 1040. Ces types étaient gravés dans de petites plaques d'argile puis durcies au feu. Plus tard, on les grava sur du bois.*

Mais la solution rationnelle du problème résidait dans l'emploi de «caractères coulés en métal». C'est en 1392 que le roi de Corée donne l'ordre à sa fonderie de préparer la première fonte de ce genre. Les premiers livres imprimés par ce moyen paraissent en 1403.

Par une extraordinaire coïncidence, c'est vers cette époque, exactement en 1440, que les premiers «types» obtenus par fusion voient le jour en Occident, sur les bords du Rhin. Mais rien ne permet, historiquement, de rattacher les deux faisceaux de l'invention. Il est certain qu'ils furent distincts, mais surgirent d'essors culturels parallèles.

La fermeture de l'atelier Gutenberg, Fust et Schöffer oblige les premiers compagnons à la recherche de nouveaux emplois. D'abord en Allemagne, en Italie, en Suisse et en d'autres lieux où les possibilités d'exercer leur art se manifestent. Ils ne se déplacent pas, comme on pourrait le croire, avec leur matériel, mais avec la foi dans l'avenir d'une découverte, la plus importante de tous les temps. Forts d'une connaissance professionnelle souvent très

* Préface du livre *La typographie genevoise au XV^e siècle*.

ÉTIENNE BRAILLARD. *Curriculum vitae*.

Né le 19 février 1920 à Châtel-St-Denis. Genevois. Scolarité à Genève, puis apprentissage de compositeur typographe à l'imprimerie P.-E. Grivet.

1940-1945: Mobilisation. — 1943-1967: Entre en 1943 dans une imprimerie genevoise en qualité de compositeur typographe. Quitte en 1967 avec la fonction de chef technique. — 1967: S'installe maître imprimeur à Genève.

Enseigne la technologie à l'École de bibliothécaire. Membre du comité de la SSMI. Président du 500^e anniversaire de l'imprimerie à Genève.

sommaire, ils trouvent sur place d'abord le bailleur de fonds, le mécène et protecteur, ensuite des orfèvres pour graver les poinçons, des charpentiers pour construire les presses et des moulins à papier.

On a pu dire que l'appât du gain fut à la source de cette extraordinaire activité. L'enthousiasme et la foi se mêlant, le spectacle que nous offre l'existence de ces pionniers est malheureusement désolant. Se déplaçant de ville en ville à la recherche de commanditaires qui abusent souvent de leur naïveté, ils travaillent à cet art dans des conditions qui s'apparentent parfois à la misère. Ils sont indiscutablement «les apôtres errants de la nouvelle vérité».

Il est fort inutile de multiplier les exemples de ces existences nomades et misérables. Mentionnons seulement celle de Jean Neumeister, compagnon de Gutenberg à Mayence, qui doit fuir cette ville en 1462 pour s'installer à Subiaco avec Jenson, puis à Rome même où il demeure jusqu'en 1470. Il quitte alors cette ville pour gagner Foligno et Mayence. En 1480, il est à Albi où il introduit l'imprimerie. Il quitte cette cité en 1485 pour gagner Lyon et s'associe avec Michel Topié en 1498. Mais déjà dès 1490, puis en 1499 et 1503, les rôles de la taille le signalent comme «pauvre», lui qui avait, en 1487, somptueusement fabriqué le remarquable «Missel de Lyon».

Ni la misère, ni les injustices ne parvinrent à entamer la patience et à interrompre le prodigieux labeur de ces artisans et artistes. Ils poursuivirent avec vaillance l'amélioration de leur science, l'adaptant insensiblement aux exigences des techniques, ouvrant à leurs fils spirituels du xv^e siècle la voie qui conduira aux éclatantes et très personnelles réalisations qu'aujourd'hui nous pouvons admirer.

L'étude des types de caractères utilisés à Genève au xv^e siècle peut paraître sans intérêt à l'ère de l'électronique. Toutefois, cette recherche nous permet de faire une analyse plus précise sur les débuts de l'imprimerie dans notre cité. La conception de la typographie à cette époque est marquée par la continuité et l'imitation servile des manuscrits.

Vers la fin du xv^e siècle, les typographes se tournent résolument du côté de la production et abandonnent petit à petit les impressions sur parchemin, les lettres peintes ainsi que les pieds de mouche dessinés à la plume.

À Genève, la situation n'est point différente. Adam Steinschaber y séjourne trente et un mois, pendant lesquels il imprime douze volumes, dont un avec Henri Wirczburg. Nous ne savons rien sur son activité antérieure et postérieure. Nous retrouvons Wirczburg en 1481 au Prieuré de Rougemont où il achève le «Fasciculus Temporum» de Werner Rolenwick.

L'activité de Simon Dujardin se limite à dix-huit mois environ. Jean Croquet réside à Genève vingt-quatre mois. Jean de Stalle, notre premier éditeur-imprimeur, y exerce plus longtemps, du 5 avril 1487 au 15 mai 1493.

Quant à Louis Cruse, fils de médecin, enfant de Genève, il déploie une activité remarquable. Ses impressions, commencées le 31 août 1479, s'étendent jusqu'en septembre 1513.

Jean Belot est l'exemple même de ces imprimeurs itinérants dont il nous reste une certaine trace. Originaire de Rouen, il imprime à Lausanne en décembre 1493 le «Missel de Lausanne». Il est reçu bourgeois de Genève en 1494. En 1495, il signe son premier livre. Nous le rencontrons en 1497 à Grenoble, mais il revient à Genève et y restera jusqu'en 1512.

Ce qui se passe ailleurs au début de l'imprimerie, se constate également à Genève. Nous savons par regroupement que ce n'était pas l'importance d'une cité qui permettait l'établissement d'ateliers typographiques, mais de préférence son niveau artistique et artisanal, son développement commercial et intellectuel ou religieux.

Genève présentait déjà à cette époque les conditions très favorables à de telles implantations. L'exercice de ces activités permit à chaque atelier la création de types de caractères différents. Le maître voulait «ses types»,



selon son idée et l'interprétation du graveur. Nous pouvons affirmer qu'en la seconde moitié du x^ve siècle, plus de caractères différents ont été créés en Europe que pendant les quatre siècles précédant notre ère. Genève n'échappe pas à cette règle. Des sept imprimeurs installés dans la cité, dont l'activité s'étend de 1478 à 1500, chacun a ses propres caractères quant au style et au dessin. De cette manière, l'évolution est extrêmement rapide. Si les Allemands maintiennent la gothique, en Italie les caractères s'adaptent rapidement à un style romain qui correspond mieux au goût du pays. A Genève, tout en respectant un certain gothique, la lettre prend une forme plus latine.

L'inventaire des vingt séries de caractères «genevois» présentés dans cet ouvrage permet de découvrir une originalité que nous ne trouvons pas ailleurs. Nous pensons que ces gravures sont l'œuvre d'orfèvres établis à Genève. Le style des trois types de Steinschaber démontre qu'ils sont de la même main; la ressemblance entre les trois corps est frappante. La même constatation peut être faite en ce qui concerne Louis Cruse. Le S capitale est caractéristique à cet égard.

E. B.

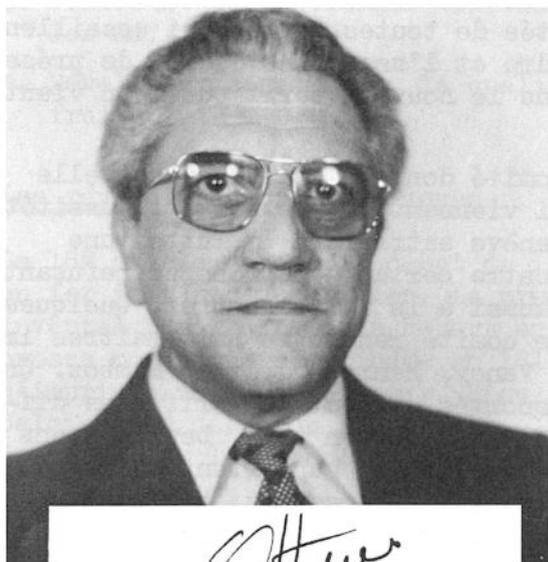
CHIFFRES ET STATISTIQUES

Événements marquants de la Fédération suisses des typographes

- 1832 Constitution du syndicat des typographes de Saint-Gall.
- 1850 Après Zurich (1846) et Berne (1848), la Société typographique de Genève est constituée.
- 1869 La Société suisse des maîtres imprimeurs se constitue.
- 1872 Le journal syndical de langue française "Le Gutenberg" paraît pour la première fois le 15 avril.
- 1873 La Fédération romande des typographes est fondée à Genève le 11 mai.
- 1876 Création de la première imprimerie coopérative le 9 juillet à Bâle.
- 1884 La FST fonde sa caisse de chômage, première du genre en Suisse.
- 1889 Première internationale des typographes à Paris.
- 1896 Apparition des premières machines à composer (linotypes).
- 1903 Le règlement d'apprentissage pour typographes est étendu à toute la Suisse.
- 1905 La durée quotidienne du travail est limitée à neuf heures dans les entreprises soumises à la Loi sur le travail. Les samedis et veilles de jours fériés, le travail cesse à 17 heures.
- 1906 Premier tarif suisse pour les opérateurs. Les machines sont réservées aux typographes qualifiés. La durée du travail hebdomadaire est de 50 h. 1/2 et le salaire de 25 % supérieur. Les typographes travaillent 53 heures par semaine.
- 1910 La durée quotidienne du travail des opérateurs est réduite à 8 heures; 48 heures par semaine.
- 1914 Cotisations extraordinaires de solidarité au profit des mobilisés. Le 1^{er} octobre, on dénombre parmi les typos: 19,5 % de mobilisés en Suisse; 9,2 % à la guerre; 10,5 % de chômeurs complets et 27,6 % des typos étaient touchés par le chômage partiel.
- 1919 La durée contractuelle du travail est réduite à 48 heures par semaine dès le 1^{er} juin.
Les opérateurs obtiennent la semaine de 44 heures après une grève de 3 jours le 1^{er} septembre.
- 1934 Une assemblée de délégués FST demande l'introduction de la semaine de 40 heures.
- 1935 Constitution paritaire de la Commission centrale pour l'apprentissage en Suisse.
- 1960 Les opérateurs obtiennent une amélioration du régime contractuel des vacances. Trois jours de plus pour ceux pouvant justifier 8 ans de métier et six jours de plus après 12 ans dans la profession.
- 1972 Durée du travail réduite à 43 heures pour les typographes.
- 1977 Introduction échelonnée de la durée du travail à 40 heures par semaine pour tous les travailleurs de l'imprimerie (y compris le personnel auxiliaire).

LE RÔLE DU SYNDICAT DANS L'IMPRIMERIE

Par Oscar Hiestand



Dans le cadre de la révolution de l'imprimerie, il nous est offert de situer la condition du typographe. Résumer en quelques lignes plus d'un siècle de développement social et économique n'est pas aisé. Les tableaux annexés sont de nature à rendre compréhensible cette évolution parsemée d'épreuves. Mais pourquoi le syndicat est-il apparu si tardivement ? Il y a plusieurs raisons !

Motifs politiques

Si l'imprimerie a vu le jour dès 1461 en Rhénanie, l'émouvante Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen: Liberté, Egalité, Fraternité, ne date que de 1789. Avec ces principes vont se lever les premiers libertaires dont plus d'un sortiront des rangs de la typographie. En 1796 se constitue une association typographique genevoise qui s'approche d'une société similaire de Paris. Son but est d'éta-

blir un tarif de main-d'oeuvre ainsi qu'un service de secours de maladie et d'invalidité. Les membres de cette association sont des compagnons. Nul ne sait ce qu'est devenue cette association. Les ans ont effacé son souvenir. Le droit d'association et la liberté de la presse notamment ne sont garantis par la Constitution fédérale que depuis la Diète du 12 septembre 1848.

A l'instar de la Confédération suisse, notre fédération syndicale est la résultante de l'union de diverses associations locales déjà constituées. Les premières sont alémaniques. La Typographia de Saint-Gall est créée en 1832. Des prémices de société typographique s'observent à Berne en 1843. Zurich prend son aspect syndical en 1846. La Société typographique de Genève est constituée le dimanche 22 décembre 1850. Voyons en quels termes la notice historique de juin 1950 relate cet événement:

"Est-ce en la pittoresque auberge de Maître Barbet, sise dans la proche banlieue de Genève - à Plainpalais, plus précisément - ou est-ce en quelque autre lieu que se réunirent nos compagnons typographes genevois ? Nous n'en savons rien. Il est cependant certain que tous vinrent à ce rendez-vous, animés de beaucoup d'espoir.



Oscar Hiestand. Curriculum vitae

Né le 29 novembre 1927 à Genève. Classes scolaires obligatoires à Genève, puis apprentissage de compositeur typographe de 1944 à 1948 à l'Imprimerie Gutenberg.

1948 - 1954, typographe à Genève, Fribourg, Lausanne;

1954 - 1966, compositeur à la machine à Lausanne et Genève;

1967 - 1973, correcteur tierceur, puis secrétaire central de la Fédération suisse des typographes dès le 15 mars 1973.

Activités syndicales accessoires à la profession dès 1956. Principalement caissier du Syndicat des typographes de Genève de 1961 à 1967 et juge ouvrier au Tribunal arbitral contractuel.

"Le rapport que présente le président provisoire fait avant tout appel à l'union et à la solidarité de tous les typographes. L'assemblée aborde le point essentiel de cette première réunion: le tarif. Quatre maîtres imprimeurs sont présents. La discussion sera vive parfois, mais intéressante aussi. Chacun défend ardemment son point de vue. L'ouvrier entend que soit respecté son gagne-pain, que soit rétribué honorablement son travail. La partie patronale, elle, argue de la concurrence, des difficultés de toutes sortes qui assaillent l'employeur. On finit cependant par s'entendre et l'assemblée décide de présenter sans tarder à la ratification des patrons le nouveau tarif que l'on vient d'élaborer.

"Pleins pouvoirs sont donnés à un premier comité dont la charge essentielle consiste à faire respecter les décisions qui viennent d'être prises. Aussitôt, l'exécutif de la Société typographique de Genève entreprend la lutte, une lutte farouche qu'il faudra mener surtout contre certains patrons se refusant à admettre le nouveau tarif et s'ingéniant aussi à le faire sombrer. Quelques jours plus tard, le vendredi 27 décembre, le comité rencontre huit maîtres imprimeurs: MM. Bonnant, Fick, Jarrys, Melly, Vaney, Henry, Carey et Ramboz. On précise encore quelques points, puis les susnommés signent le tarif sans difficulté. Deux jours après, l'imprimeur Grumel signe à son tour. Deux patrons sont encore réfractaires: MM. Gruaz et Jullien. Ceux-ci supportent assez mal une quelconque restriction de leurs prérogatives. Ils ergotent, biaisent. Finalement, la quasi unanimité manifestée chez leurs propres collègues a raison de leurs hésitations.

"On est pénétré d'admiration devant le travail accompli en si peu de temps par cette poignée de militants lassés par de perpétuelles et humiliantes brimades. Hier encore exploités, ils ont aujourd'hui secoué cette apathie mortelle qui les faisait ennemis les uns des autres parce que tous plus misérables les uns que les autres... Huit jours à peine après avoir élaboré un projet de tarif, la société a la satisfaction de le voir agréer par l'unanimité des patrons. Il lui appartenait encore d'entreprendre ou de parfaire en son sein cette éducation syndicale avant la lettre qui allait faire de ses adhérents des membres attachés à leur société, à cette Société typographique qui ne devait plus s'éteindre. Cela n'ira pas sans peine ainsi que nous le verrons par la suite.

"La société a pour but de travailler à la prospérité de la typographie genevoise et de tendre une main secourable à ceux de ses membres qui se trouveront dans le besoin.

"Ces quelques mots synthétisent la charte typographique élaborée en cette fin d'année 1850."

Ils étaient 66 membres fondateurs. A eux seuls, ils représentaient le 26 % des ouvriers syndiqués de Suisse. A Genève, on dénombrait dix patrons ou 12,3 % de l'ensemble des employeurs suisses d'alors organisés. En 1977, ces taux sont respectivement de 8,6 % pour les travailleurs et de 8,5 % pour les imprimeries.

Motifs techniques

Les statistiques en notre possession démontrent qu'en 1859 il y avait dix-neuf fois moins d'imprimeries signataires du tarif en Suisse qu'en 1977. En 1957, il y avait trente-trois fois plus de machines à imprimer. Les tableaux publiés montrent encore qu'en 1977 il y a cinquante-neuf fois plus de travailleurs organisés qu'en 1859. Cela est une indication de l'évolution prestigieuse de l'imprimerie depuis que des chiffres sérieux sont relevés.

Depuis la création des premières associations typographiques dont étaient membres également les patrons imprimeurs jusqu'en 1868, les buts principaux ont été:



1. Réglementer l'apprentissage (en 1859, il y avait un apprenti pour deux ouvriers) et les conditions de travail.
2. Organiser au sein de l'association confessionnellement neutre et politiquement indépendante tous les travailleurs de notre métier.
3. Former et perfectionner les travailleurs aux techniques nouvelles afin de les maîtriser.
4. Développer constamment la qualité du travail et répartir équitablement ses fruits.

Les révolutions technologiques

Le 18^e siècle marque le début de la mécanisation de l'imprimerie. La presse en fer fait son apparition. La première machine à fabriquer le papier est inventée par le Français Robert en 1799. L'Allemand König met au point la presse mécanique à cylindre en 1812. Dès lors, le nombre d'imprimeries et d'imprimés va se développer. Bien que le premier journal imprimé naisse en Belgique au début du 17^e siècle, l'Amérique lance la première rotative à journaux sur le marché en 1863.

Si la guerre de Trente ans (1618-1648) retarde l'évolution de l'imprimerie, principalement en Allemagne, celle de 1870-1871 donnera un élan irréversible au machinisme. La Linotype, machine à composer qui produit des lignes-blocs, est inventée en 1877 en Amérique. Puis, 15 ans plus tard, ce sera le tour de la Monotype qui produit des lignes en caractères mobiles. Le 19^e est le siècle des inventions; de l'artisanat, l'imprimerie passe résolument à l'industrie. La Suisse de 1910 compte 7 fois plus d'imprimeries qu'en 1859. Elles grandissent en volume puisqu'on dénombre 13 fois plus de travailleurs, 11 fois plus de machines à imprimer et 232 machines à composer qui produisent 7 fois plus qu'un typographe à la main. Les apprentis sont moins nombreux et représentent le 19 % des travailleurs organisés.

Cela est regrettable, mais l'histoire le démontre, les grandes guerres mondiales contribuent largement à développer les techniques de production. Après la Première Guerre mondiale (1914-1918), le machinisme, la rationalisation, la vitesse des moyens de locomotion modifient le genre de vie. Les arts, et par conséquent l'imprimerie, en subissent le contrecoup. Le procédé industriel d'impression offset (décalque) devient un concurrent sérieux de l'imprimerie dès 1920. Conséquence logique de l'invention de la photographie, on tentera de réaliser de la composition photomécanique. Des prototypes apparaissent entre 1928 et 1932. Mais dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945), les premières photocomposeuses sont lancées sur le marché. Actuellement, nous sommes déjà à la troisième génération des photocomposeuses. On recense plus de 100 marques et modèles différents. Peu nombreux seront les survivants !

Préserver l'emploi et la qualité

Les évolutions techniques évoquées ont jusqu'ici permis de préserver l'emploi et la qualité du travail. Ceci grâce aux efforts du syndicat et de certains employeurs accordant la priorité à la profession. Mais cela ne s'est pas fait sans conflits douloureux. Les tableaux publiés relatent les événements marquants du syndicat, les grèves pour le développement économique et social des typographes, ainsi que pour préserver l'emploi.

En 1870, la durée hebdomadaire du travail était de 60 heures. Dès l'apparition de la machine à composer, cette durée est ramenée à 50 heures pour les opérateurs (1906). En 1915, l'horaire hebdomadaire est de 52 heures pour les typographes (48 heures pour les compositeurs à la machine).



Les dernières grèves de 1918 à 1923 permettent d'introduire la semaine de 48 heures (44 pour les opérateurs) et d'obtenir les premières vacances payées de 3 à 6 jours selon les années de service chez un même patron. Il faudra attendre 1960 pour introduire la notion du droit aux vacances selon l'âge du travailleur. Cette même année voit la réalisation de la semaine de travail de 44 heures pour tous les travailleurs des arts graphiques.

Malgré l'introduction de la semaine de travail de 43 heures en 1972, on observe dès cette année une diminution des emplois dans les arts graphiques en Suisse. La plus forte baisse du personnel occupé est remarquée en 1975 avec 4987 emplois supprimés (10 %). Cela est autant dû à la récession économique qu'aux techniques de production de plus en plus rapides.

Adaptation à la technologie actuelle

La révolution technique que nous connaissons doit servir l'Homme. Celui qui a appris le métier de typographe doit avoir la priorité pour utiliser les nouvelles techniques de production d'imprimés. Pour cela, il faut offrir des possibilités de formation et refondre les règlements d'apprentissage. Mais la technique se développe plus vite que les règlements. Puis il faut également convaincre des travailleurs - jeunes si possible - de fournir l'effort supplémentaire nécessaire.

Depuis 1968, la bonne foi et la confiance ont été sérieusement ébranlées. L'apparition du chômage en 1975 a encore détérioré ce climat. On a dénombré parmi les chômeurs des arts graphiques 37 % de jeunes âgés entre 20 et 24 ans et 23 % entre 25 et 29 ans. Se retrouver chômeur au terme de quatre années d'apprentissage n'encourage pas à une nouvelle formation ou à un recyclage. Cette situation conduit plutôt au ras le bol.

Ce printemps 1978, les cours organisés par les écoles professionnelles rencontrent un succès réel. Sont-ce nos appels réitérés ou l'introduction de la semaine de 40 heures qui en sont la cause ? Probablement l'un comme l'autre y a contribué.

Nous souhaitons que la bonne foi et la loyauté réciproques permettent de résoudre les problèmes qui se posent sans que des conflits, tels que ceux observés en Allemagne, n'éclatent.

O.H.

Evolution numérique des travailleurs, imprimeries et machines

Année	Nombre de membres	Retraités	Nombre d'imprimeries	Nombre de machines		Nombre d'apprentis
				à imprimer	à composer	
1859	252	-	81	173	-	127
1871	524	-	247	233	-	321
1886	918	18	269	622	-	365
1896	1556	32	346	974	6	445
1900	1936	55	430	1142	31	470
1910	3369	85	576	1917	232	644
1920	5405	133	853	3015	650	904
1930	6372	289	1053	3814	1124	1170
1940	7290	556	1302	4555	1374	1033
1942	7465	604	1314	4978	1444	970
1947	8879	623	1357	5601	1593	1501
1957	11625	837	1523	5718	1660	2221
1968	14877	1252	1655			3219
1975	15736	1826	1575	Il n'y a plus de statistique depuis.		2387
1977	14890	1902	1534			1599

ÉVOLUTION DANS LA RÉVOLUTION

Par Gérald Sapey



Cette fois, le mot n'est sans doute pas trop fort : c'est bien d'une **révolution** dans les arts graphiques qu'il faut parler depuis une dizaine d'années.

Elle se caractérise par plusieurs champs de développement. Dans le domaine de la saisie des données et de la préparation des textes et documents à imprimer, la photocomposition par l'ordinateur et le film se substitue progressivement à la traditionnelle composition en caractères de plomb, soit mobiles et réunis à la main comme au temps de Gutenberg, soit en « lignes blocs » fondues par les machines à composer. Dans le domaine de l'impression, le procédé offset, bien que découvert au début du siècle, connaît des applications nouvelles et s'impose de plus en plus face à la typographie ; mais aussi de nouveaux procédés d'impression apparaissent ou d'autres, jusqu'ici marginaux, se développent. Jamais depuis Gutenberg ou, plus récemment, depuis l'invention de la linotype par Mergenthaler à la fin du siècle dernier, les arts graphiques n'ont connu de tels bouleversements.

Transformations profondes

Sous l'influence de cette technologie nouvelle, les professions de l'imprimerie se transforment, comme d'ailleurs l'atmosphère des ateliers où, désormais, on chercherait en vain un gramme de plomb et où l'on ne sentira plus jamais cette fameuse odeur d'encre fraîche. Le cliquetis des intertypes et le bruit rituel de la brosse à morasses se fondent chaque jour davantage dans le silence froid de l'électronique.

Dans la foulée, ce sont les techniques de communication écrite non traditionnelles ou jusqu'ici peu répandues qui connaissent également de nouveaux développements, telles celles de la reprographie ou de l'électrophotographie (photocopieuses de bureau, xérographie, etc.). Et, pour ajouter à cette ébullition dont les techniciens des arts graphiques sont eux-mêmes souvent les premiers étonnés, les moyens de communication audio-visuels innovent eux aussi.

Gérald SAPEY

Genevois, né en 1934, marié, père de deux enfants.

Licencié en droit de l'Université de Genève.

Après avoir été conseil en relations publiques et en stage dans le commerce et la presse américains, est engagé en 1962 par la Tribune de Genève, en qualité de rédacteur économique.

Deviens, en 1975, éditeur du journal et assume également, depuis cette date, la direction de la S.A. de la Tribune de Genève qui compte aussi une imprimerie commerciale et, depuis un an, un département d'édition.

Ainsi, la télévision classique se trouve concurrencée par la télévision par câble et, bientôt, par le « journal sur écran », dont on ne sait pas trop bien s'il s'agit de télévision écrite ou de presse écrite télévisée... Et dans cette énumération tourbillonnante, l'exemple classique du journal, transmis à tous les abonnés par fac simulé sur un récepteur à domicile, fait déjà figure d'événement du passé, car bien que parfaitement réalisable, il en est resté au stade expérimental.

Les conséquences

Ces changements, dans une industrie demeurée pendant des siècles jalousement attachée à ses traditions et orgueilleusement consciente d'être la détentrice privilégiée du savoir, ne vont évidemment pas sans heurts. D'où les grèves que l'Allemagne a connues il y a quelques semaines pour la première fois à propos de revendications non salariales. La conséquence la plus profonde de cette révolution technologique et aussi la plus naturelle est celle de l'angoisse qu'elle provoque dans le monde de l'imprimerie. Peur du changement chez les anciens, peur de la nouveauté chez les conservateurs, crainte du chômage pour un grand nombre de travailleurs, résistance à l'effort d'adaptation chez les plus routiniers... Comparant leur condition à celle des travailleurs de la métallurgie ou de la chimie, les professionnels des arts graphiques ne saisissent souvent qu'imparfaitement la profonde mutation de leur industrie.

Logique et nécessité

Il est toujours périlleux de justifier ou de contester le progrès, car la difficulté est d'abord de le définir. De sorte que la révolution technologique des arts graphiques peut tout au plus être constatée comme une évolution logique qui découle des possibilités offertes par le développement de l'électronique ou, en ce qui concerne l'offset, de la recherche constante d'une qualité de production meilleure. Evolution nécessaire, aussi, si l'on admet que l'imprimerie est une industrie à la recherche, comme les autres, d'une compression permanente des coûts.

On a le sentiment, parmi les typographes, que les techniques nouvelles, notamment celles de la photocomposition, appauvrissent le métier et en permettent l'accès trop facile à des travailleurs non qualifiés. Les technologies nouvelles et les mutations industrielles ont, sans doute de tout temps, provoqué cette réaction. Il est de la responsabilité des entreprises de faciliter la transition. Ce qui paraît plus inquiétant c'est, à long terme, la place que les arts graphiques pourront occuper dans un pays hautement industrialisé comme la Suisse. La production de très grande qualité et la production domestique dans un marché étriqué seraient-elles les seules activités possibles d'une industrie qui, aujourd'hui déjà, a de plus en plus de peine à être compétitive sur le marché international ?

La révolution technologique à laquelle on assiste dans les arts graphiques a, dans une certaine mesure, son pendant sur le plan économique ou, si l'on préfère, dans l'évolution de la conception et de la commercialisation des « produits de presse ».

Après de nombreuses années de quiétude assurée par le caractère institutionnel et la respectabilité apparemment intangible de la presse, les éditeurs de journaux font, depuis quelques années, l'apprentissage de la condition d'industriels. Ils ont à affronter les dures lois de l'économie de marché, même si l'objectivité commande d'admettre que le journal est davantage qu'un « produit », en ce sens qu'il est autre chose qu'un simple bien ou service. Partout, les coûts d'investissement et d'exploitation obligent à des concentrations. Certains pensent qu'elles constituent, en Suisse, une atteinte à la diversité de la presse, donc à la pluralité des idées. La thèse est certes séduisante, mais il reste à la vérifier...

Bien sûr, si le processus devait s'accroître, alors la presse écrite serait réellement en péril. Mais, ce jour-là, on peut imaginer que les lecteurs auront assez de bon sens pour savoir s'ils veulent vraiment la survie de leurs journaux.

CONFLITS SOCIAUX DANS L'IMPRIMERIE

Paris d'abord; et puis la Suisse, depuis un siècle.

- 1472 (6 avril) les copistes et enlumineurs manifestent contre l'implantation de l'imprimerie à Paris.
- 1878 Les typographes en grève parce que trois entreprises zuricoises veulent occuper du personnel féminin dans les ateliers de composition.
- 1889 Année d'une grande bataille perdue à cause de briseurs de grèves. Zurich, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Lucerne et Winterthour sont concernés. Les grèves ont duré du 10 au 15 décembre.
- 1892 Grève de dix jours à Neuchâtel pour la réalisation de la journée de travail de neuf heures. Succès.
- 1897 Les patrons lucernois veulent supprimer le tarif minimum et prolonger la durée du travail. Grève difficile par l'arrivée de briseurs de grèves.
- 1900 Un directeur d'Einsiedeln veut réduire les salaires de 25 % ! Les 33 typographes, 27 lithographes, 31 relieurs et 73 auxiliaires soutiennent une grève de douze semaines avec succès. La solidarité nationale, et même étrangère, a été un appui important. Ce directeur a dû céder à la contre-revendication de la journée de travail de dix heures.
- 1909 Boycott de la "Tribune de Genève". La direction refuse de signer le nouveau tarif machine et invite ses compositeurs à la main à trouver un emploi ailleurs, décidée qu'elle est de composer mécaniquement son journal. Le conflit dure jusqu'au 12 juin 1913. Entre-temps, "La Suisse", le "Journal de Genève" et la "Tribune de Genève" avaient constitué un cartel en s'engageant à n'embaucher aucun ouvrier syndiqué.
- 1912 Fin juin, acculée par les poursuites, la section de Genève sauve ses maigres avoirs et se déclare en faillite. Faute d'avoir la peau de la Société typographique, la Tribune devait se contenter de ses hardes ! Le 15 octobre est constitué le Syndicat des typographes de Genève.
- 1919 Une linotype (machine à composer) remplace quatre typographes. Les opérateurs, appuyés par les compositeurs à la main, revendiquent quatre heures de travail de moins par semaine. Une grève de trois jours éclate. L'Office fédéral de conciliation donne raison aux opérateurs.
- 1922 Les patrons dénoncent la convention collective nationale de travail. Genève et Lausanne se mettent en grève le 18 novembre. Bâle, Berne et Zurich suivent le 21. Le travail reprend le 15 décembre et une nouvelle CCT est signée le 25 février 1923.
- 1948 Les patrons genevois veulent se soustraire aux nouvelles allocations familiales légales. Les typos genevois se mettent en grève du 10 au 12 mars contre l'avis de l'autorité centrale. Les patrons s'alignent et accordent une augmentation de salaire et un jour férié supplémentaire payé.
- 1977 Renouvellement du contrat collectif national pour l'obtention de la semaine de travail de 40 heures pour tous les travailleurs de l'imprimerie. Les Genevois font grève durant trois jours et les Lausannois durant deux heures. Ces grèves sont désapprouvées par la fédération syndicale.

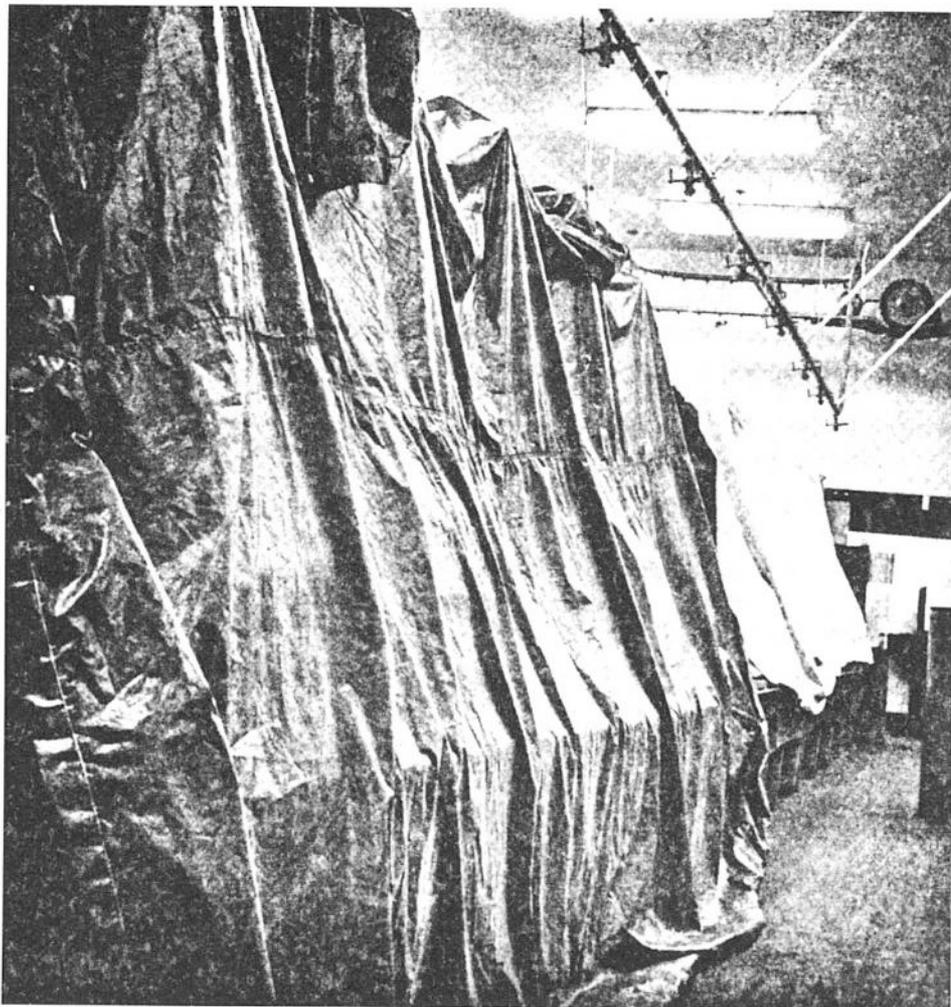
LA GRÈVE DES JOURNAUX DE 1962 ...

La grève des journaux de New York, il y a seize ans, a marqué au fer rouge l'histoire de la presse et des communications. Lorsqu'elle a commencé, quelques jours avant les fêtes de Noël de 1962, personne ne s'imaginait ses développements et ses conséquences. Surtout pas le chef du syndicat des typographes, qui avait gonflé ses biceps pour une démonstration de routine.

Quand les rotatives s'arrêtèrent, ce fut pour quatre mois ! Et soudain une ville de dix millions d'habitants fut privée de nouvelles. On découvrit avec étonnement que le nombre

de gens pour lesquels la lecture du journal quotidien est un besoin vital est incalculable. La grève frappait d'abord les chômeurs, qui ne savaient plus où chercher un emploi. Elle privait les vendeurs de leur gagne-pain. Elle privait les commerçants d'acheteurs et les clients d'informations. Les salles de spectacles restaient vides faute de pouvoir annoncer leur programme. Les marchands de fleurs faisaient faillite faute de connaître les naissances, les baptêmes, les mariages, les accidents, les enterrements. Les voitures ne se vendaient plus. Les stades restaient déserts. Les appartements n'avaient plus de locataires. Le marasme s'étendait partout.

Et l'on découvrait avec étonnement que télévision et radio ne suffisaient pas aux gens. Ils veulent LIRE les nouvelles !



Qu'était-il arrivé ?

L'histoire commence le 8 décembre 1962. Bertram A. Powers, président du syndicat des typographes, réclame pour ses gens une augmentation de salaire de 38 dollars par semaine, en s'adressant, tout d'abord, aux quatre grands quotidiens : « The New York Times », « News », « World-Telegram and Sun » et « Journal American ». Ceux-ci ayant refusé, les cinq autres journaux de New York se solidariseront avec eux et c'est ainsi

qu'éclate la grève des typographes, la plus dure que la métropole de l'Hudson ait jamais connue. A plusieurs reprises, des pourparlers sont engagés au City Hall de New York, sous la présidence du maire Robert F. Wagner. On n'arrive à une entente qu'après 114 jours.

... A NEW-YORK: SES CONSÉQUENCES

Marchands d'automobiles:

Sans offre, point de demande

Pendant les mois de grève, les ventes de voitures d'occasion furent de **40 % plus faibles que d'habitude.**

Grands magasins:

Acheteurs, où êtes-vous ?

Les ventes de fin de saison accusèrent cet hiver-là une **diminution de 20 % sur celles de l'année précédente.** Les grands magasins — annonceurs les plus importants — enregistrèrent en janvier, une réduction de 5 millions de dollars de leur chiffre d'affaires.

Commerce de détail:

Des curieux au lieu d'acheteurs

L'absence d'annonces obligea beaucoup de consommateurs à errer de magasin en magasin, pour essayer de se renseigner. Résultat pour le commerce de détail new-yorkais: **diminution du chiffre d'affaires de 10 à 20 % pour la période de Noël.**

Affaires immobilières:

Situation compromise

Le chiffre d'affaires diminua de plus de la moitié (60 %). Les agents immobiliers et autres professions annexes, dépendant des annonces des journaux, ne trouvèrent aucun autre moyen de publicité pour les remplacer, même dans une faible mesure.

Fleuristes:

Ralentissement dans les ventes

Parmi les conséquences de la grève des journaux, il convient de signaler les dommages causés aux fleuristes new-yorkais: **15 à 20 % de leur chiffre d'affaires normal.** Les fêtes ne purent être annoncées. Presque personne n'était au courant d'événements familiaux tels que fiançailles, mariages, naissances, deuils et jubilés.

Ralph C. Gross, vice-président de la Chambre du commerce et de l'industrie de New-York, a évalué à \$ 250 millions la perte subie par les membres de son association.

Certaines fabriques, plutôt que de fermer leurs portes, ont été contraintes de réduire fortement leur production et de licencier du personnel, vu le peu de commandes reçues durant les mois de la grève.

L'ensemble des restaurateurs et cafetiers de la métropole a été frappé d'un ralentissement des affaires de l'ordre de 15 à 20 %.

Plusieurs grands journaux ont disparu de la circulation. La diversification des nouvelles, base de la LIBERTÉ DE L'INFORMATION, est gravement menacée et avec elle la DEMOCRATIE !

---ooOoo---

Le manque à gagner du commerce

se fit aussi sentir dans les recettes fiscales, qui diminuèrent de près de 5 millions. Pour l'impôt sur le revenu, cela représentait 15 % du total de l'année précédente. L'Etat dépensa des sommes fort coquettes en indemnités de chômage, indemnités que les contribuables finissent toujours par payer sous forme d'augmentation d'impôts.

Presque toutes les branches de l'économie eurent à pâtir de la grève des journaux, sauf les nombreuses petites publications de remplacement et le métro. Celui-ci encaissa un surplus de recettes publicitaires de 75 000 dollars. La grève de 3 000 typographes entraîna le **chômage de 18 000 autres personnes**, provoquant pour 3 millions de dollars de pertes en salaires et traitements, chaque semaine.

Spectacles et concerts:

Les directeurs n'ont plus le sourire

Les recettes des cabarets, cinémas, salles de concert **baissèrent de 30 %**, vu l'absence d'annonces, d'avant-premières et de comptes rendus.

Marché de l'emploi:

Contacts difficiles

L'absence de journaux se fit durement sentir sur le marché de l'emploi. Sur les 25 000 petites annonces que contenait le numéro des journaux new-yorkais du dernier dimanche de novembre, on comptait près de 10 000 offres d'emplois. La disparition subite de cette « bourse du travail » eut des répercussions jusqu'à la côte du Pacifique. Les bureaux de placement furent tout particulièrement touchés: **perte 1 million de dollars.** En décembre, 45 000 postulants se présentèrent, contre 100 000 en temps normal. Nombreux sursis concordataires et faillites.

EN ALLEMAGNE : LA GREVE DES TYPOGRAPHES VA-T-ELLE ETRE IMITEE DANS LA METALLURGIE ?

En conclusion de la grève qui a frappé la presse allemande en mars 1978, on remarque : La " Troisième révolution technique " menace de faire perdre leur emploi à 1 million de travailleurs ; la grève a pour but de conserver leur place, malgré le progrès technique." Cf. E. LODERER, chef syndical.

Révolution de l'imprimerie :



Annette Kaplun

Optique féminine

par Annette Kaplun

L'optique de la femme face à la révolution des arts graphiques? Il s'agit en réalité d'optiques, au pluriel. Et même d'optiques très différentes selon que l'on se place au plan de la

vie privée ou professionnelle, selon que l'on regarde la femme à telle ou telle étape de sa vie, dans l'un ou l'autre de ses rôles: celui d'épouse et mère de famille ou de femme qui travaille.

Il y a l'optique de la consommatrice: elle concerne chaque femme. Livres, revues, journaux sont aujourd'hui accessibles en nombre impressionnant. Cette abondance même pose un problème de choix. La femme dispose désormais d'une masse d'informations qui lui donne une possibilité d'influence plus grande mais aussi une responsabilité accrue vis-à-vis de ceux qui l'entourent.

Le point de vue d'un petit groupe nous intéresse aussi: celui des épouses de ceux qui travaillent dans l'imprimerie. Avec leurs maris, elles vivent cette révolution qui modifie des traditions centenaires, provoquant ce sentiment d'insécurité qui est toujours associé au changement.

Mais parallèlement, pour la femme qui travaille, ce changement ouvre des débouchés professionnels nouveaux. Et l'on trouve aujourd'hui dans les imprimeries une population féminine qui en était absente il y a quelques années à peine: les dactylographes, sans formation particulière, qui travaillent aux claviers à bandes perforées — accueillies d'ailleurs avec une certaine réticence par des collègues ayant fait plusieurs années d'apprentissage — et l'opératrice sur ordinateur. Il y a aussi des postes qui ne sont pas liés à l'électronique mais où la femme a su se faire apprécier: ceux de retoucheuses et photolithographes.

C'est à titre de femme d'imprimeur qu'Annette Kaplun a été invitée à participer à cette table ronde. Elle aurait pu l'être, cependant, à d'autres titres: en effet, si elle est surtout associée aujourd'hui dans notre pensée à l'action de l'Association Foyer Handicap qu'elle préside depuis 1967, elle a été autrefois responsable, pendant plusieurs années, des publications de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et elle dirige aujourd'hui encore la *Revue internationale d'éducation pour la santé*, organe de l'Union internationale d'éducation pour la santé dont elle a été la secrétaire générale.



L'adolescente au seuil de la vie... Comme c'est merveilleux d'avoir des livres... beaucoup de livres... de découvrir l'art, l'histoire, les théories scientifiques, les grandes idées contemporaines comme celles qui ont inspiré les civilisations d'antan...

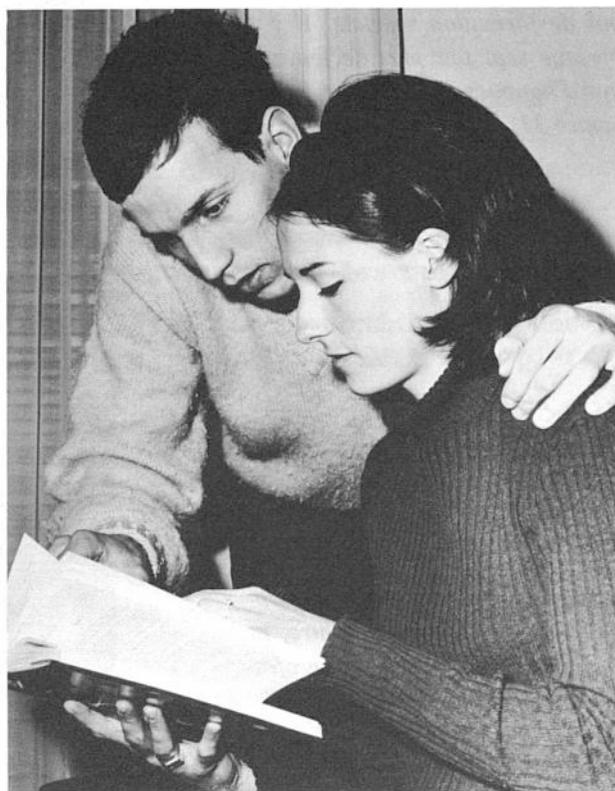
(Photo CIRIC)

Un autre groupe professionnel, enfin, est particulièrement intéressé par la révolution des arts graphiques: c'est celui de la femme journaliste ou écrivain. Critique, reporter, conteuse d'histoire, romancière, la femme est ici témoin de son époque. Un témoin qui peut, grâce à la diffusion très vaste du mot écrit, faire partager sa vision du monde.

Pour la femme, la révolution des arts graphiques se présente en somme sous un jour positif: elle lui offre des possibilités accrues d'enrichissement personnel qui rejaillissent sur ceux qui l'entourent; elle lui ouvre de nouveaux débouchés professionnels. Mais comme dans tout progrès, il faut savoir en user avec intelligence. L'abondance même de littérature qu'entraîne l'utilisation des procédés modernes de composition et d'impression, pose le problème du choix. Or, là où il y a choix, il y a forcément la notion de valeur.

Pour la femme, mère de famille, la surabondance des lectures de toute qualité — à portée de main — pose des problèmes souvent difficiles. Il s'agit de pouvoir guider les jeunes, les éclairer, leur éviter des lectures prématurées sans pour autant poser des interdictions... Problème de choix, problème de confiance — problème de culture personnelle aussi, qui touche à celui de l'éducation permanente.

(Photo CIRIC)





(Photo Jean Zbinden)

Du clavier de la machine à écrire aux claviers mono et autres claviers nés de l'électronique, il n'y avait qu'un pas, vite franchi...

En Suisse, on compte 1050 femmes dans l'imprimerie, aux côtés de 14 450 collègues masculins. Les clavistes professionnelles (quatre années d'apprentissage) sont relativement peu nombreuses.

La «frappe au kilomètre»: un travail qui se rapproche énormément de celui d'une dactylo et n'exige pas de formation spéciale. Il y a presque sept fois plus de femmes que d'hommes dans ce secteur (202 contre 33).



(Photo Jean Zbinden)

L'opératrice sur ordinateur: ce travail, très spécialisé par contre, ne peut être confié qu'à des professionnelles qualifiées.



(Photo Jean Zbinden)

ÉCHOS DE LA PRÉCÉDENTE CONFÉRENCE

**Débat organisé par la
Classe d'industrie de la Société des arts**

La Suisse doit-elle adhérer à l'ONU?



**Suisse et ONU :
en être ou
ne pas en être?**

Page 2

Petite chambrée, lundi soir, à l'Athénée, pour un débat pourtant intéressant et animé organisé par la classe d'industrie de la Société des arts. Son thème: la Suisse doit-elle adhérer à l'ONU?

Chaud partisan de cette adhésion, l'ambassadeur André Turretini, ancien observateur permanent de notre pays auprès des Nations Unies à New York, fit part de son expérience sur les bords de l'Hudson qui l'a convaincu que « les absents ont toujours tort », et que notre image internationale va se détériorant. A cette notion d'intérêt bien compris, Georges-Henri Martin, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève* y ajouta celle de **problèmes communs** qui doivent être forcément résolus d'une manière globale et auxquels la Suisse a une contribution utile à apporter de par ses traditions historiques.

Pour sa part, Denise Bindschedler,

professeur de Droit international et membre du CICR, se montra nettement plus réservée: c'est d'ailleurs d'une réserve expresse au sujet de notre neutralité qu'elle entend assortir notre éventuelle entrée dans l'aréopage onusien. Quant au conseiller national Otto Fischer, président de l'Union suisse des arts et métiers, il est **contre**, absolument, n'hésitant pas à proclamer qu'il vaut mieux être sage tout seul, c'est-à-dire en se tenant à l'écart des Nations Unies.

Il nous a semblé que le directeur du débat, Paul Ladame, partageait, avec des nuances, cette opposition. En tout cas, en faisant, en guise de conclusion, l'éloge de la neutralité, il nous a paru se départir quelque peu de celle qui sied au rôle de modérateur. Mais nous reviendrons demain plus en détail sur cet important débat.

A. N.

La Tribune de Genève a consacré deux papiers d'André NAEF au débat du 3 avril 1978.

Le premier critique, oh ! bien gentiment, le modérateur, coupable, selon lui, de s'être départi de la neutralité en en faisant l'éloge !

Une telle phrase m'enchantait. Elle me permet en effet de définir la

notion suisse de "neutralité", telle qu'elle m'a été inculquée par mes professeurs de l'Institut universitaire de hautes études internationales et confirmée par M. Max Petitpierre, chef du Département politique fédéral et ses collègues du Conseil fédéral, lors de mes missions internationales entre 1945 et 1970.

Elle tient en une phrase : NEUTRALITE NE VEUT PAS DIRE INDIFFERENCE .

M. Naef, lui, met visiblement "neutralité" et "neutralisme" dans le même panier. Or ils sont aussi opposés que l'eau et le feu ! Le neutralisme est asexué, soumis, paralysant. Il exclu toute liberté de choix et surtout d'opinion. La neutralité, en revanche, est virile. Elle repose sur une armée de milice saine. Elle est fière et stimulante. Elle permet de choisir librement à quoi et avec qui on veut participer et pourquoi . Elle encourage toutes les opinions.

Cinq jours avant que M. Naef exprime son opinion sur la conduite des débats, son journal, la *Tribune de Genève*, publiait une lettre de M. Max Petitpierre, dont je me permets de citer deux extraits :

" J'ai toujours estimé et j'estime encore aujourd'hui que la Suisse n'a aucun motif de renoncer à sa neutralité, mais (...) sans en faire un prétexte (...) pour nous replier sur nous-mêmes et nous dérober devant les tâches qui incombent actuellement aux pays privilégiés comme le nôtre. C'est en 1947 précisément que j'ai proposé de compléter la notion de neutralité par celle de solidarité, qui signifie que nous avons conscience des responsabilités que nous avons à assumer à l'extérieur de nos frontières."

Cette ligne de conduite a été la mienne pendant trente ans de mes activités internationales. Aujourd'hui elle permet à la Suisse de participer à toutes les tâches de l'ONU, sauf celles, militaires, de l'article 43 de la Charte. PAL.

La Suisse et l'ONU: en être ou pas?

La Suisse doit-elle enfin adhérer à l'ONU? A cette question, posée lundi soir par la Classe d'Industrie de la Société des arts de Genève, Otto Fischer répond: non, non et non! (Il est vrai que sur la plupart des sujets, il est bien rare qu'il dise «oui»).

par **André Naef**

Pour justifier sa position, le conseiller national bernois – et directeur de l'Union suisse des Arts et Métiers – n'y va pas par quatre chemins, à grands renforts de démagogie et sans craindre la contradiction: l'ONU est une grande machine bureaucratique dont le peuple suisse, dans son infinie sagesse, saura, il en est sûr, nous préserver. Une seule fois, nous avons succombé au fruit défendu de la SDN au mépris de notre neutralité et bien mal nous en a pris. Il ne faut surtout pas récidiver. L'argument est sommaire, mais, asséné dans un français presque aussi éloquent que le *schwyzerdütsch* natal de l'orateur, il porte incontestablement. Même sur une audience genevoise qui se pique de sophistication.

Adhérer... sur la pointe des pieds

Avec le professeur Denise Bindschedler, membre du Comité international de la Croix-Rouge, on change de registre et on passe en mineur: elle veut bien que nous entrions aux Nations Unies mais sur la pointe des pieds. Presque à reculons. Comme à regret, elle concède que cette adhésion présenterait certains avantages: nous pourrions participer directement à la codification du droit international en pleine mutation et apporter notre pierre au nouvel ordre économique international que nous sommes actuellement bien en peine d'influencer. Mais il y a cette fameuse neutralité, pure et dure, qui s'accommoderait fort mal des sanctions éventuelles auxquelles nous devrions nous associer: contre l'Afrique du Sud, ou la Rhodésie. Et puis, il y a aussi le CICR dont le rôle d'intermédiaire impartial pourrait pâtir de notre appartenance au club onusien. Bref, Mme Bindschedler, après avoir tourné et retourné la question, se prononce, du bout des lèvres, pour l'adhésion mais assortie d'une réserve expresse au sujet de notre neutralité. Voilà les 149 membres de l'ONU avertis...

A ces défenseurs de «la Suisse d'abord», l'ambassadeur Bernard Turretini, qui fut observateur permanent de notre pays auprès des Nations Unies à New York, oppose l'argument de l'intérêt

bien compris. «Les absents ont toujours tort», s'écrie-t-il et, à force de nous tenir à l'écart, nous devons subir les conséquences de décisions à la prise desquelles nous n'aurons aucunement participé. Déjà, la Suisse a eu toutes les peines du monde à se faire accepter au sein du comité plénier de l'ONU chargé à New York du dialogue Nord-Sud. «Un jour, on nous claquera la porte et ce sera bien fait», observe M. Turretini.

Neutralité mais aussi solidarité

Georges-Henri Martin, rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, souhaite aller au-delà de la question du simple intérêt: dans le monde contemporain, nous sommes tous, Suisses ou non Suisses, confrontés à des problèmes communs qui exigent donc des réponses communes. De même qu'à Helsinki ou à Belgrade, notre pays avait su faire entendre sa voix, rien ne l'empêcherait de mener, à l'ONU, une politique active et authentiquement suisse. D'ailleurs, au cours de notre histoire, la neutralité a toujours impliqué la notion de médiation et de solidarité. Il ne faut donc pas en faire un fétiche, d'autant plus que son contenu se modifie sous nos yeux: qui aurait imaginé, il y a seulement quelques années, que la Suisse calquerait sa position sur celles de pays non alignés (Malte, Yougoslavie) comme elle le fit à la Conférence de Belgrade?

Rejoignant sur ce point – mais sur ce point seulement – Otto Fischer, M. Martin se réjouit de ce débat qui s'ouvre sur l'adhésion éventuelle de la Suisse à l'ONU: le premier pense que le peuple souverain tranchera ainsi la question une fois pour toutes; le second juge salutaire cet examen de conscience collectif auquel nous devons nous prêter.

Même s'il faudra peut-être plusieurs campagnes de ce genre pour emporter enfin le morceau. Car ce sera très difficile de convaincre le peuple suisse qu'il n'est pas seul au monde...

Si, à part la *Tribune de Genève* (c'est l'avantage d'avoir sur le podium son rédacteur en chef), la presse genevoise – informée il est vrai par la seule convocation envoyée aux membres – semble s'être désintéressée de ce débat, il n'en a pas été de même du public de l'Athénée.

Les questions ont fusé bien après le débat et de nombreux bulletins ont encore été vendus.

Il ne fait pas de doute que le sujet est d'ores et déjà brûlant et qu'il sera ardemment débattu quand le Conseil fédéral jugera le moment venu de soumettre au peuple souverain la question de l'adhésion de notre pays à l'Organisation des Nations Unies.

Malheureusement, les personnes qui sont intervenues dans le débat ont négligé de remettre, à deux exceptions près, leurs questions par écrit. Voici ces commentaires :

Jean WAHL : Il semble qu'on nous propose, face à une éventuelle adhésion à l'ONU politique, deux scénarios :

- a) un protectionnisme de notre identité exagéré;
- b) une coopération et l'ouverture vers l'extérieur

Je souscrirais volontiers au second que je crois plus porteur d'avenir, mais ne puis m'empêcher de faire une analogie industrielle avec la situation d'une entreprise qui, se trouvant minoritaire face à son marché, voit quatre issues: la vente, la fusion, l'achat de licences ou un contrat de coopération. On a l'impression de se trouver devant le seul choix: fusion avec perte d'identité!

Intervention de Jean MUSSARD :

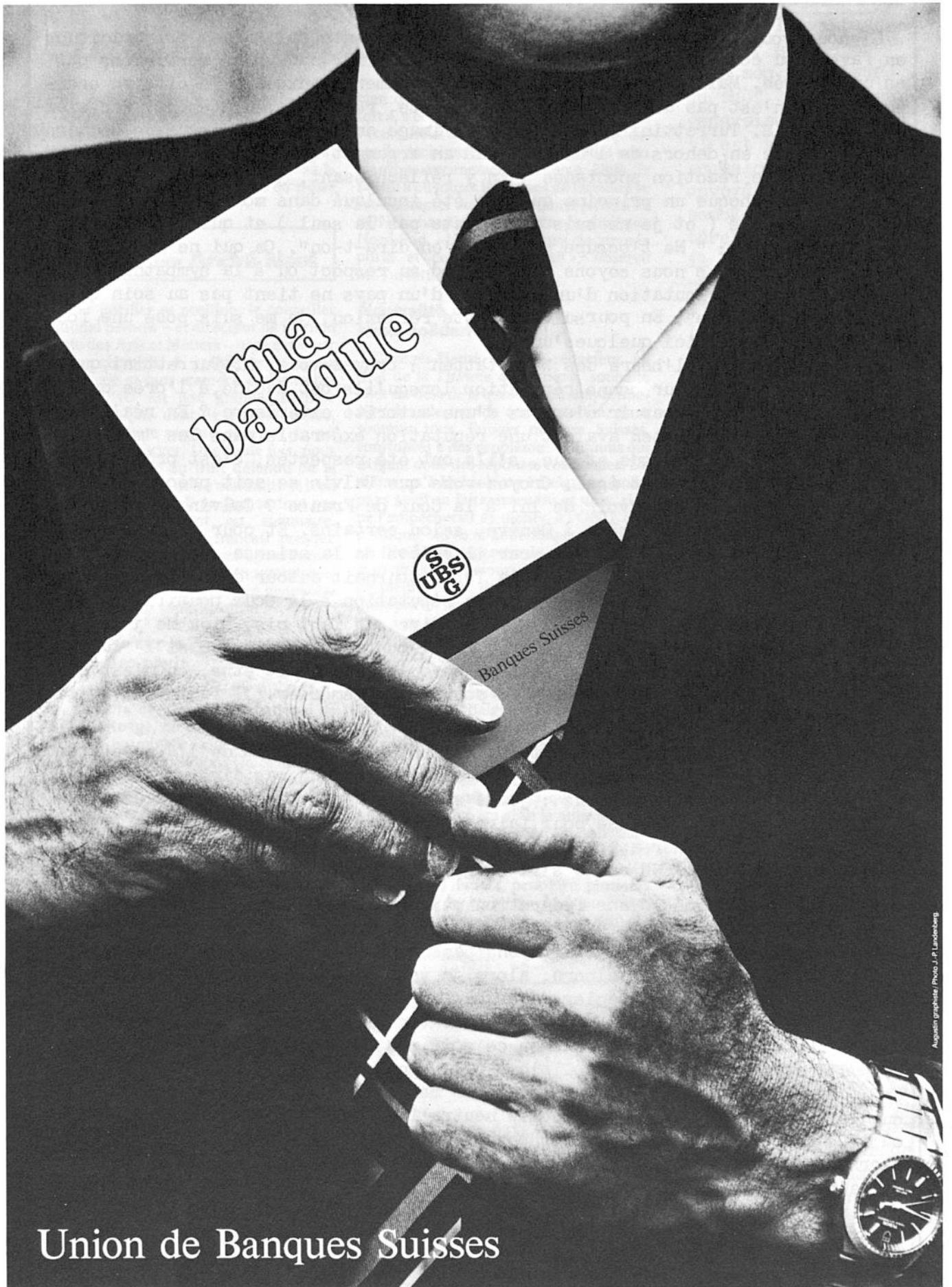
Si nous voulons passer en revue tous les arguments politiques et juridiques en faveur ou contre l'adhésion de la Suisse à l'ONU, nous n'en sortirions pas en une soirée. Mais en revanche il y a des arguments auxquels le citoyen ordinaire, qui n'est pas diplomate ni même juriste, réagit immédiatement. Par exemple lorsque M. Turrettini nous dit que "l'image de la Suisse risque de se ternir si elle reste en dehors de l'ONU". Voilà un argument qui m'a fait sursauter. Pourquoi cette réaction spontanée ? En y réfléchissant, je découvre d'abord que cet argument choque un principe qui m'a été inculqué dans mon enfance, auquel je reste attaché (et je ne suis sans doute pas le seul) et qui s'exprimait dans la formule : " Ne t'occupe pas du qu'en dira-t-on". Ce qui ne signifie naturellement pas que nous soyons indifférent au respect ou à la sympathie. Cela veut dire que la réputation d'un homme ou d'un pays ne tient pas au soin qu'il prend de son "image". En poursuivant cette réflexion, je me suis posé une foule de questions. En voici quelques-unes.

On parlait tout à l'heure des Waldstätten : croyez-vous, M. Turrettini, qu'ils se sont souciés de leur bonne réputation lorsqu'ils ont décidé, à l'orée du XIVe siècle, de ne plus recevoir d'ordres d'une autorité extérieure ? En réalité, je crois que les Waldstätten avaient une réputation exécrationnelle dans les "milieux bien informés" de l'époque et que, s'ils ont été respectés, c'est précisément parce que cela leur était égal. Croyez-vous que Calvin se soit préoccupé de l'opinion que l'on pouvait avoir de lui à la Cour de France ? Calvin était un type parfaitement "imbuvable", même à Genève, selon certains. Et pour prendre un exemple qui me touche de plus près, car il relève de la science : croyez-vous que Galilée, lorsqu'il a prétendu que la Terre tournait autour du Soleil, s'est demandé si cela allait lui faire une bonne réputation à la Cour pontificale ?

S'il s'est posé la question, il a dû se dire : " Tant pis, Dieu me jugera", ou quelque chose dans ce genre. Alors, finalement, je me dis que si l'"image" de la Suisse est mauvaise, ou n'est pas ce qu'elle devrait être, ce n'est sûrement pas en adhérant à l'ONU que nous pourrions y remédier. Il faut trouver quelque chose de mieux.

Beaucoup de gens, j'en suis certain, ressentent l'argument de l'"image" comme une tentative de conditionnement psychologique, pour ne pas dire un "truc" publicitaire. Et non sans raisons : je me souviens d'une publicité qui disait : " Il ne faut pas grand-chose pour faire un Monsieur" et l'on voyait un type en train de se frictionner avec de l'eau de Cologne Machin. Vous ne pouvez pas "vendre" l'idée de l'ONU comme s'il s'agissait d'une marque d'eau de Cologne.

En elle-même, l'idée d'une fédération universelle des Nations est hautement respectable. Mais, pour ce qui concerne l'ONU actuelle, si vous vous y prenez de cette manière, beaucoup de citoyens penseront : " S'ils n'ont que des arguments pareils pour me convaincre, alors je vote contre ! " Personnellement, je considère l'ONU comme un panier de crabes et je ne vois pas pourquoi nous devrions nous y frotter. Mais j'ai peut-être tort ; j'aimerais que l'on me prouve que j'ai tort. Ce que j'ai entendu ce soir n'a fait que renforcer ma méfiance. Pour l'instant, sur le plan politique, l'ONU ne sert que de paravent au désordre (exactement comme le FMI sur le plan monétaire) et c'est bien pour cela que le problème du maintien de notre neutralité reste au premier plan. Le jour où il s'agira de créer vraiment, honnêtement, un Ordre international des Nations alors je serai pour la participation de la Suisse. Mais ce jour-là le problème de la neutralité de la Suisse ne se posera plus, ou plutôt il se posera de la même manière qu'il s'est posé aux "nouveaux Cantons" lorsque l'ancienne Confédération des Huit Cantons a commencé à s'agrandir, c'est-à-dire qu'il ne ressemblera plus à la quadrature du cercle.



ma
banque

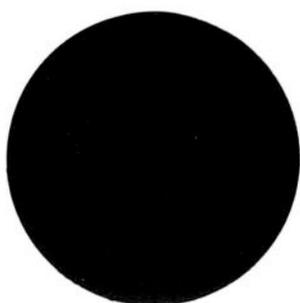


Banques Suisses

Union de Banques Suisses

L'Industrie Métallurgique

ÉLÉMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GENÈVE



L'Union des Industriels en Métallurgie
du Canton de Genève groupe:

- 54 entreprises occupant 11000 personnes
- L'exportation constitue la caractéristique de l'industrie genevoise des machines et appareils qui fabrique une grande variété de produits de haute qualité.

DOCUMENTATION

INFORMATION

U.I.M. 9, rue Boissonnas, 1227 Genève-Acacias tél. (022) 43 93 70

Swissair présente son grand programme de printemps.

Abidjan

Maintenant les deux vols par DC-10, mercredi et samedi.

Abu Dhabi

Mardi et vendredi par DC-8.

Accra

Mardi, vendredi et dimanche par DC-10.

Alger

Lundi, mercredi, samedi et dimanche par DC-9.

Amsterdam

Maintenant 5 fois par jour par DC-9.

Ankara

Maintenant les deux vols par DC-8, lundi et samedi.

Athènes

28 fois par semaine par DC-9, DC-8 ou DC-10.

Bagdad

Lundi, mercredi et samedi par DC-8.

Bangkok

Mardi, mercredi, vendredi et dimanche par DC-10.

Barcelone

2 fois par jour par DC-9.

Belgrade

Tous les jours par DC-9.

Beyrouth

Lundi et jeudi par DC-8.

Bombay

Tous les jours, sauf jeudi, par DC-10. Dimanche aussi par DC-8.

Boston

Tous les jours par DC-10.

Bruxelles

27 fois par semaine par DC-9.

Bucarest

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi par DC-9.

Budapest

Tous les jours par DC-9.

Buenos Aires

Maintenant les deux vols par DC-10, mardi et jeudi.

Casablanca

Mardi, jeudi, samedi et dimanche par DC-9.

Chicago

Tous les jours par DC-10.

Cologne/Bonn

Tous les jours, sauf dimanche, par DC-9.

Colombo

Lundi et samedi par DC-10.

Copenhague

3 fois par jour par DC-9.

Dakar

Maintenant les trois vols par DC-10, mardi, jeudi et dimanche.

Damas

Lundi et jeudi par DC-8.

Dar-es-Salaam

Maintenant le jeudi par DC-10.

Dhahran

Mardi, jeudi et dimanche par DC-8.

Douala

Jeudi par DC-8.

Dubai

Jeudi et dimanche par DC-8.

Düsseldorf

21 fois par semaine par DC-9.

Francfort

3 fois par jour par DC-9 et 1 fois par DC-8.

Gènes

5 fois par semaine. A partir du 6 mai, tous les jours, sauf dimanche, par DC-9.

Hambourg

Tous les jours par DC-9.

Helsinki

Tous les jours par DC-9.

Hong-kong

Temps de vol plus court grâce à une modification de la route suivie. Mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche par DC-10.

Istanbul

Maintenant tous les vols par DC-8. 9 fois par semaine.

Johannesburg

Mardi, vendredi et dimanche par DC-10.

Karachi

Mercredi et samedi par DC-10.

Khartoum

Samedi par DC-8.

Kinshasa

Jeudi et dimanche par DC-10.

Kuwait

Lundi et vendredi par DC-8.

Lagos

Mardi, vendredi et dimanche par DC-10.

Le Caire

Lundi et vendredi par DC-10, mercredi, jeudi, samedi et dimanche par DC-8.

Libreville

Maintenant non-stop au départ de Genève, le jeudi par DC-10.

Linz

Tous les jours par DC-9.

Lisbonne

Tous les jours par DC-9.

Londres

57 fois par semaine par DC-9.

Madrid

2 fois par jour par DC-9.

Malaga

Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche par DC-9.

Manchester

Tous les jours par DC-9.

Manille

Mercredi par DC-10.

Marseille

Tous les jours par DC-9.

Milan

4 fois par jour par DC-9.

Monrovia

Maintenant les deux vols par DC-10. Mercredi et samedi.

Montréal

Lundi, mardi et dimanche par DC-10.

Moscou

Lundi, mardi, mercredi et jeudi par DC-9.

Munich

2 fois par jour par DC-9.

Nairobi

Maintenant 2 fois par semaine par DC-10, mardi et vendredi.

New York

13 fois par semaine par Boeing 747 Jumbo Jet.

Nice

2 fois par jour par DC-9.

Oran

Maintenant 2 fois par semaine par DC-9, mercredi et jeudi.

Oslo

Tous les jours par DC-9.

Palma de Majorque

Tous les jours par DC-9.

Paris

79 fois par semaine par DC-9.

Pékin

Dimanche par DC-8.

Porto

Nouvelle destination desservie par Swissair, vendredi et dimanche par DC-9.

Prague

Tous les jours, sauf dimanche, par DC-9.

Rio de Janeiro

Maintenant les trois vols par DC-10, mardi, jeudi et dimanche.

Rome

4 fois par jour par DC-9.

Salzbourg

Tous les jours par DC-9.

Santiago du Chili

Dimanche par DC-10.

São Paulo

Maintenant les trois vols par DC-10, mardi, jeudi et dimanche.

Singapour

Lundi et samedi par DC-10.

Sofia

Mardi et vendredi par DC-9.

Stockholm

Tous les jours par DC-9.

Stuttgart

3 fois par jour par DC-9.

Téhéran

Tous les jours, sauf lundi, par DC-8.

Tel Aviv

Maintenant tous les jours par DC-10.

Tokyo

Temps de vol plus court grâce à une modification de la route suivie. Mercredi, samedi et dimanche par DC-10.

Toronto

Lundi, mardi, samedi et dimanche par DC-10.

Tripoli

Mardi, jeudi et dimanche par DC-9.

Tunis

Mardi, vendredi et dimanche par DC-9 (à partir du 31 mai aussi le mercredi).

Varsovie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi par DC-9.

Vienne

3 fois par jour par DC-9.

Zagreb

Tous les jours par DC-9.

Le printemps a fait son entrée à Swissair avec son traditionnel cortège d'innovations. Pour vous permettre de gagner encore plus de temps, d'aller encore plus loin et dans de nouvelles directions, de voyager encore plus avantageusement, et pour vous donner plus que jamais envie de vous envoler et de parcourir le monde.

Et Swissair ne se contente pas d'offrir de l'inédit sur le plan mondial. Il y a également du nouveau en Suisse même: une augmentation sensible du nombre des liaisons entre Genève et Zurich.

Si vous désirez savoir tout ce que Swissair vous réserve, non seulement au printemps mais en toutes saisons, adressez-vous à votre agence de voyages IATA ou à Swissair, qui se feront un plaisir de vous renseigner.

